

DELIBERATIONS

Approbation du compte administratif – Budget général

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M.Christian PIERREL, Mme le Maire se retirant de la salle du Conseil lors du vote, procédant au règlement définitif du budget de 2008, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

| Résultat de l'exercice | |
|--|----------------|
| Section de fonctionnement, résultat de clôture de l'exercice : | 1 867 743,13 € |
| Section d'investissement, résultat de clôture de l'exercice : | 103 697,29 € |
| Total, excédent de clôture de l'exercice : | 1 971 440,42 € |

Approbation du compte administratif – Budgets annexes

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M.Christian PIERREL, Mme le Maire se retirant de la salle du Conseil lors du vote, procédant au règlement définitif du budget de 2008, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

Assainissement

| Résultat de l'exercice | |
|--|-------------|
| Section de fonctionnement, résultat de clôture de l'exercice : | 34 691,78 € |
| Section d'investissement, résultat de clôture de l'exercice : | 18 277,76 € |
| Total, excédent de clôture de l'exercice : | 52 969,54 € |

Eau

| Résultat de l'exercice | |
|--|--------------|
| Section de fonctionnement, résultat de clôture de l'exercice : | 124 338,15 € |
| Section d'investissement, résultat de clôture de l'exercice : | 248 497,12 € |
| Total, excédent de clôture de l'exercice : | 372 885,27 € |

Forêt

| Résultat de l'exercice | |
|--|-------------|
| Section de fonctionnement, résultat de clôture de l'exercice : | 36 270,03 € |
| Section d'investissement, résultat de clôture de l'exercice : | 12 735,18 € |
| Total, excédent de clôture de l'exercice : | 49 005,21 € |

Transport

| Résultat de l'exercice | |
|--|----------|
| Section de fonctionnement, résultat de clôture de l'exercice : | 214,84 € |
| Section d'investissement, résultat de clôture de l'exercice : | 6,71 € |
| Total, excédent de clôture de l'exercice : | 221,55 € |

Zone artisanale

| Résultat de l'exercice | |
|--|----------------|
| Section de fonctionnement, résultat de clôture de l'exercice : | 46 331,03 € |
| Section d'investissement, résultat de clôture de l'exercice : | - 120 132,05 € |
| Total, excédent de clôture de l'exercice : | - 73 801,02 € |

Affectation des résultats – Budget général et annexes

Le Conseil Municipal décide les affectations suivantes :

Budget Général :

Le Conseil Municipal décide de reporter l'excédent d'investissement au compte 001 de la section d'investissement. Une partie de l'excédent de fonctionnement sera affectée à la section d'investissement, pour couvrir les besoins en financement des restes à réaliser, soit 1 273 390 € au compte 1068. Le solde sera reporté à la section de fonctionnement, soit 594 353,13 € au compte 002, exercice antérieur reporté.

Budget annexe de l'Assainissement :

En raison du transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle, le budget assainissement est repris par la Communauté de communes.

Le Conseil Municipal décide de reporter l'excédent d'investissement à la section d'investissement du budget général de la commune au compte 001 et l'excédent de fonctionnement à la section de fonctionnement du budget général de la commune au compte 002.

Budget annexe de l'Eau :

Le Conseil Municipal décide de reporter l'excédent d'investissement au compte 001 de la section d'investissement et l'excédent de fonctionnement à la section de fonctionnement au compte 002.

Budget annexe de la Forêt:

Le Conseil Municipal décide de reporter l'excédent d'investissement au compte 001 de la section d'investissement. Une partie de l'excédent de fonctionnement sera affectée à la section d'investissement, pour couvrir une partie des besoins en financement des restes à réaliser, soit 23 405 € au compte 1068. Le solde sera reporté à la section de fonctionnement, soit 12 805,03 € au compte 002, exercice antérieur reporté.

Budget annexe de la Régie de Transport :

Par délibération du 24 octobre 2008, le Conseil Municipal, a décidé la suppression du budget annexe régie des transports au 1er janvier 2009 et précisé que l'actif sera versé au budget général.

Le Conseil Municipal décide de reporter l'excédent d'investissement à la section d'investissement du budget général de la commune au compte 001 et l'excédent de fonctionnement à la section de fonctionnement du budget général de la commune au compte 002.

Budget annexe de la zone artisanale :

Le Conseil Municipal décide de reporter le déficit d'investissement au compte 001 de la section d'investissement. L'excédent de fonctionnement sera reporté à la section de fonctionnement au compte 002.

Salle de Rasey – Autorisation de signer l'avenant

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer l'avenant au marché de travaux de la construction de la salle multi activités de Rasey relatif aux modifications en plus et en moins sur le lot 7 (électricité/ VMC/ chauffage) qui font apparaître une plus value de 1 215.72 € HT sur un montant initial de 16 387.24 € HT.

SICPV – Demande de retrait

Dans le cadre de la simplification du paysage intercommunal compte tenu de l'intégration de la commune de Xertigny à la communauté de communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle ainsi que du souhait de la communauté de communes du Val de Vôge d'intégrer dans ses compétences la gestion, l'aménagement et l'entretien de la base de loisirs de La Chapelle aux Bois, le Conseil Municipal décide de demander le retrait de la commune de Xertigny du Syndicat Intercommunal du Contrat de Pays de la Vôge et de notifier cette demande au Président et donne tout pouvoir à Mme le Maire pour définir les modalités de retrait de la commune de Xertigny du Syndicat Intercommunal du Contrat de Pays de la Vôge.

Vacations funéraires – Montant unitaire

Le Conseil municipal en application de la loi 2008-1350 du 19 décembre 2008 fixe à 20 € le montant unitaire des vacations funéraires dans les conditions prévues par les textes en vigueur et précise que les vacations seront versées sous conditions de présence effective et après rédaction et signature d'un procès-verbal attestant les opérations et leur déroulement par le garde champêtre de la commune.

Comité départemental des Vosges de la Sécurité Routière – Demande de subvention

Le Comité Départemental de la Prévention Routière organise des journées de sensibilisation auprès des classes CM1 et CM2 de la commune. Le Conseil Municipal décide de lui attribuer une subvention de 200 euros sous réserve qu'il y ait une opération dans l'année.

SMIC – Demande de retrait

Le Conseil Municipal décide de suivre la décision des élus du SMIC et de refuser la demande de retrait de Moussey.

Communautés de Communes – Désignation des élus dans les Commissions

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des différentes commissions intercommunales à constituer, décide de procéder à la désignation des membres comme suit, étant entendu que Mme MARCOT étant Vice-présidente aux Finances et au Développement économique est membre de droit des commissions correspondantes :

- commission Finances : André LAPOIRIE
- commission Développement Economique : Michaël THIEBAUT et Daniel ROBERT
- commission Services à la population : Pierrette GERARD et Claude AMYOT
- commission Assainissement : Véronique MARCOT et Francis LAVEZ
- commission Tourisme – Patrimoine- VTT : René ALEXANDRE et Annie BOISSONNET
- commission Communication : Pierrette GERARD et Annie BOISSONNET
- commission Eau - Forêt - Agriculture : Christian PIERREL et Michel LAVE
- commission Environnement : Francis LAVEZ et Michel LAVE
- commission Urbanisme : Véronique MARCOT et André LAPOIRIE
- commission Eolien – Energies Renouvelables : Christian PIERREL et Pascal GREGY
- commission Logement – Bâtiments communautaires : André LAPOIRIE et Claude VIRY

Tarifs des salles – Rasey complément

Le Conseil Municipal fixe à 65 euros la demie journée de location de la salle multi activités de Rasey pour les enterrements.

INFORMATIONS DIVERSES DONNEES PAR Mme LE MAIRE AU CONSEIL

- les travaux de requalification de la rue Marius BECKER tranche 2 ainsi que les travaux de restructuration du réseau d'eau potable tranche 2 avancent bien malgré des arrêts pour intempéries
- le SMDV organise une campagne de sensibilisation au compostage, les questionnaires ont été distribués à tous les administrés. A priori, le taux de retour sera bon.
- la réunion sur le Conseil Communal de Jeunes Citoyens a réuni 9 jeunes motivés qui ont été chargés de jouer un rôle d'ambassadeur auprès de leurs camarades. La date limite de dépôt des candidatures étant fixée au 28 février

Fait à XERTIGNY, le 27 février 2009,

Le Maire,
Véronique MARCOT